Image not found or type unknown

# demande de test adn après un vol de véhicule

Par **marcus112fr**, le **29/01/2020** à **13:12**

bonjour

je me suis fait volé mon véhicule il y a plus d'un mois celui-ci a été retrouvé rapidement, hier j'ai reçu un appel de la pj qui souhaite me faire un rpélèvement adn qui soit disant ne sera pas gardé, je comprends pas pourquoi il souhaite me faire ce prélèment et on-t-il le droit de le faire et pourquoi, car c'est moi qui c'est fait voler la voiture.

cordialement

Mr Malfoy

Par **Visiteur**, le **29/01/2020** à **13:51**

Bonjour

Sans doute pour les besoins de l'enquête et vous disculper si des faits graves ont été commis avec votre véhicule.

Vous devez vous soumettre à ce dépistage.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés